

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2017

Le 15 MAI 2017 à 19 heures se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Monsieur SERVIAN Bruno, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents 13

Nombre de votants : 13

Date de la convocation : 11 mai 2017

Présents : PHILIBERT Stéphane-CARAYON Martine-SAYN Pierre-Pascale RAVIT-Armelle BRACHET- Rémi-CHOVIN-Laurent IMBERT- Sonia-DUMONT Séverine-SANCHEZ Pédro-MOUNIER Eric-CHAPRE Séverine- QUAILLET Christel-GELAIN Jérôme-

Excusés : SANCHEZ Pédro, GELAIN Jérôme

Le compte rendu du conseil municipal du 3 avril 2017 est adopté à l'unanimité.

ACQUISITION DE TERRAIN POUR ACCES AU PLAN D'EAU

Monsieur le Maire rappelle au conseil la délibération d'octobre 2016 relative à la réalisation d'une passerelle pour accéder au plan d'eau et la zone de loisirs par la route du stade, pour ce faire, il est nécessaire d'acquérir la parcelle AB 62 pour une contenance de 360 m².

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a rencontré la propriétaire de cette parcelle Mme FILHOL qui a accepté de céder son terrain pour 1200 € compte tenu de l'intérêt de cette acquisition.

Monsieur le Maire indique qu'il a rencontré également le technicien des rivières qui n'a pas d'objection sur l'implantation de cette passerelle au-dessus de la rivière Bost.

COMPTE RENDU DU COMITE PILOTAGE DU 6/6/2016 ET 2/5/2017 DU PEDT (Projet éducatif territorial de Montvendre)

M.PHILIBERT rappelle le Décret relatif à l'organisation des rythmes scolaires dans les écoles maternelles et primaires, le PEDT est mis en place par la commune.

Les réunions du 6 juin 2016 et 2 mai 2017 avaient pour but de présenter le bilan de ces deux années scolaires :

- effectif stable, bon retour des parents, variété et bon déroulement des activités le vendredi, les devoirs surveillés du lundi, mardi et jeudi ainsi que l'activité bibliothèque sont fortement plébiscités par les parents d'élèves ainsi que pour la variété et le bon déroulement de l'activité le vendredi.

Les inscriptions : il est signalé qu'il y a encore des parents qui inscrivent leurs enfants en retard.

Pour l'année à venir, il sera demandé aux parents d'inscrire leurs enfants qu'une seule fois en début d'année en choisissant la périodicité, ensuite ce sera aux parents d'inscrire ou désinscrire leurs enfants, via internet, le cas échéant.

Un questionnaire qualité sera envoyé aux parents.

LOTISSEMENT « LES MURIERS » ET « LE PRE DES LILAS »-VENTE DES LOTS

Les travaux de viabilisation commenceront début juin pour « Les mûriers » et à l'automne pour « Le pré des lilas ».

Tous les lots sont réservés, la signature des compromis de vente pourra se faire dès la rentrée de septembre.

QUESTIONS DIVERSES

ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs sera effectif jusqu'au 31 juillet 2017 par Valence Romans Agglo sur la commune de Montvendre.

Une enquête sera diffusée via internet afin de connaître le nombre d'enfants susceptibles de fréquenter le service d'accueil le mercredi à la rentrée de septembre 2017. Suivant le résultat de l'enquête, le service accueil du mercredi sera mis en place par la commune de Montvendre.

ACCESSIBILITE-DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 4/4/2016 approuvant l'Agenda d'Accessibilité Programmée prévoyant la mise en accessibilité de tous les bâtiments recevant du public, il était stipulé que la mise en conformité du patrimoine bâtie serait répartie sur 5 ans.

La 1^{ère} tranche consiste à réaliser l'accès handicapé à la bibliothèque, le devis de l'entreprise ROUSSEL s'élève à 5293 € HT, le conseil sollicite une aide au Conseil Départemental.

INDEMNITES DES ELUS

La délibération en date du 23/04/2014 fixant l'indemnité des élus faisait référence à l'indice brut terminal 1015.

Le 1^{er} février 2017 les indemnités des élus sont revalorisées en application du relèvement de la valeur du point d'indice.

Le conseil décide de revaloriser les indemnités des élus avec effet au 1^{er} février 2017, le Maire 35.22 % et les adjoints 12.23 % de l'indice terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

EXTENSION COMMERCE-COTE VERANDA

Monsieur le Maire informe le conseil que l'extension du commerce notamment le côté réserve est terminé, le côté véranda est en cours d'étude et pourrait débiter en septembre 2017.

CLECT-COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES

M. PHILIBERT explique que l'on a reçu Mme ROBIN de Valence Romans Agglo pour faire le point sur le transfert des charges. Pour rappel a été transféré l'éclairage public, la fourrière animalière, Accueil de loisirs du mercredi après-midi, apprentissage de la natation.

L'attribution de compensation annuelle versée par la CCR était de 54 573 € .

Suite aux transferts à Valence Romans Agglo viendront en déduction de cette compensation entretien, consommation et investissement éclairage public, la part fourrière, adhésion à la mission locale et d'autres dépenses qui seront figées.

TRANSFERT ASSAINISSEMENT A VALENCE ROMANS AGGLO

Ce transfert aura lieu au 1^{er} janvier 2018, le conseil prévoit 2 relevés d'eau en 2017 dont en juin et décembre.

COMMISSION INTERCOMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE

Monsieur SAYN Pierre sera référent à cette commission.

AIRE DE VIDANGE CAMPING-CAR

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre d'une personne de passage qui n'a pas pu accéder à l'aire de vidange à cause des véhicules mal garés.

Monsieur le Maire signale qu'il a reçu d'autres remarques et souhaiterait que les joueurs ou les spectateurs laissent libre l'accès à la borne de vidange.

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 11 ET 18 JUIN 2017

PERMANENCES DU BUREAU DE VOTE

OUVERTURE DE 8 H 00 à 18 H 00

	11 JUIN	18 JUIN
8H00-10H30	PHILIBERT Stéphane DUMONT Séverine BRACHET Armelle	PHILIBERT Stéphane MOUNIER Eric BRET Rémi
10H30-13H00	CARAYON Martine RAVIT Pascale MOUNIER Eric	SAYN Pierre IMBERT Laurent RAVIT Pascale
13H00-15H30	SAYN Pierre GELAIN Jérôme SANCHEZ Pédro	CARAYON Martine DUMONT Séverine CHOVIN Sonia
15H30-18H00	SERVIAN Bruno IMBERT Laurent CHAPRE Séverine	SERVIAN Bruno BRACHET Armelle CHAPRE Séverine

CITY-PARCK

Monsieur le Maire rappelle que le règlement d'utilisation est affiché, l'ouverture et la fermeture est effectué par les adjoints.

Monsieur le Maire propose au conseil le devis de la Société MEFRAN d'un montant de 7500 € HT pour installer un filet afin d'éviter des accidents de la circulation par un ballon qui serait lancé sur la route par mégarde et éviter également que les riverains récupèrent les ballons dans leur cour. Le délai pour la pose du filet est de 3 semaines.

Le conseil accepte le devis pour la pose d'un filet au city-parck.

Monsieur le Maire informe qu'il a reçu une subvention de 5000 € de l'Association Montvendre Sports et Loisirs (AMSL) pour améliorer les équipements sportifs.

Le conseil prend acte de cette subvention et remercie vivement l'AMSL.

CASERNE DES SAPEURS POMPIERS

Des discussions avec les responsables du SDIS sont en cours, problème de terrain pour la nouvelle caserne.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au 26 juin 2017